



Cadenet



- VIE MUNICIPALE
- VIE QUOTIDIENNE
- VIE ASSOCIATIVE
- VIE CULTURELLE
- TOURISME

Réunion publique

Communes de :
Ansois, Cabrières d'Aigues, Cadenet, Cucuron,
Grambois, La Bastidonne, La Tour d'Aigues, Mirabeau,
Peypin d'Aigues, Sannes, Villelaure

Règlement Local de Publicité

REUNION PUBLIQUE

5 juillet 2021

Lieu de la réunion : Salle Camille Claudel
sur la commune de Sannes
15 Rue du coeur du village - 84240 SANNES

Heure : 17 h 30



Lundi 5 juillet

Notre commune est engagée avec plusieurs autres communes du Parc naturel régional du Luberon dans l'élaboration de son Règlement Local de Publicité (RLP).

Dans le cadre de la concertation prévue par la loi, la commune organise, le **lundi 5 juillet 2021, à 17h30, à la salle Camille Claudel de Sannes, une réunion publique intercommunale**, lors de laquelle seront présentées, par le bureau d'études « Urbanisme et Paysages » les orientations proposées du futur "Règlement Local de Publicité", tant en matière de publicité que d'enseignes.

Cette réunion sera l'occasion pour chacun de s'exprimer et de débattre sur ces orientations qui concernent notre cadre de vie.

[« Retour](#)